

des données d'essai pour les matériaux de construction. Cette entente éliminera les chevauchements coûteux dans les procédures d'essai, d'évaluation ou de certification. Par ailleurs, la mise en oeuvre des résultats de l'Uruguay Round améliorera les conditions d'accès dans plusieurs secteurs. Et nous continuerons de collaborer avec le Japon pour faire progresser davantage nos efforts de libéralisation du commerce, par exemple lors des réunions des ministres du Commerce de la Quadrilatérale et dans les initiatives prises dans le cadre du G-7.

Cependant, l'obstacle le plus important à l'exploitation de notre potentiel d'exportation ne tient pas aux problèmes d'accès, mais plutôt à l'insuffisance de l'offre. Nous devenons de plus en plus performants lorsqu'il s'agit de fournir aux Japonais des produits d'importation à valeur ajoutée, économisant du travail et à prix concurrentiels, mais il reste énormément à faire.

Notre principal défi est de nous positionner de façon à tirer avantage des possibilités qu'offre le nouveau Japon. Et c'est là qu'intervient le *Plan d'action canadien pour le Japon*. Le *Plan d'action*, initialement dévoilé en 1993 lors d'une réunion du Comité des gens d'affaires Canada-Japon, a été élaboré pour donner suite à l'une des principales recommandations du rapport du Forum Canada-Japon 2000, qui demandait que les Canadiens soient sensibilisés davantage aux débouchés commerciaux qu'offrait le Japon.

Je suis heureux de vous fournir aujourd'hui la première ébauche de la troisième version du Plan. Les révisions qui y ont été apportées montrent bien qu'il s'agit d'un document dynamique. Nous le perfectionnons continuellement, au fur et à mesure que nous adaptons nos stratégies et nos pratiques à l'évolution du contexte japonais.

Les révisions reflètent aussi nos efforts pour assurer que le Plan est déterminé par l'industrie, avec la participation active de groupes et d'entreprises du secteur privé. Il est important de préciser que ce *Plan d'action canadien pour le Japon* est celui du Canada, et non pas seulement celui du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international. Il est le fruit d'efforts intensifs de collaboration et de consultation entre mon Ministère, d'autres ministères fédéraux, les provinces et, surtout, le secteur privé.

Ensemble, nous avons identifié sept secteurs prioritaires aux fins de l'expansion du commerce avec le Japon : les matériaux de construction, les aliments transformés, les poissons et les fruits de mer, les pièces d'automobiles, les technologies de l'information, le tourisme et les industries aérospatiales. Le Plan s'inspire de trois grands principes d'action :

- le premier consiste à faire connaître les transformations qui caractérisent le Japon et les débouchés commerciaux qui